

La consommation de soins des orthophonistes, orthoptistes et pédicures-podologues, qui constitue le poste « **autres auxiliaires médicaux** », s'élève à 1,3 milliard d'euros en 2017 (*tableau 1*). Elle augmente de 3,6 % en valeur, soit la progression la plus faible observée depuis le début des années 2000 après celle de l'année 2015 (+3,5 %). Cette hausse est entièrement portée par les volumes. Entre 2008 et 2014, ces soins ont progressé de 5,5 % par an en moyenne. Ces dépenses ont un poids très limité dans le total de la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM) [0,7 % en 2017, dont 0,6 % pour les seuls orthophonistes] et ne contribuent donc quasiment pas à la croissance de cet agrégat en 2017.

### Les soins d'orthophonistes représentent 85 % des soins d'autres auxiliaires médicaux

La consommation de soins d'**orthophonistes**, qui s'élève à 1,1 milliard d'euros en 2017, progresse de 3,3 % en valeur comme en volume (*tableau 1*). Le rythme de progression des volumes de soins d'orthophonie est compris entre 3 % et 6 % depuis 2008.

La croissance des prix est nulle pour la quatrième année consécutive (*graphique 1*), après une évolution de 3,8 % en 2013 consécutive à la dernière revalorisation de certains tarifs en novembre 2012<sup>1</sup>.

Fin 2017, environ 24 800 orthophonistes exercent en France métropolitaine et près de 780 dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) (*tableau 2*). L'augmentation des effectifs en 2017 est particulièrement faible (+0,5 %) en comparaison avec la dynamique observée depuis plusieurs années (+3,7 % par an en moyenne entre 2008 et 2016).

La grande majorité des orthophonistes exerce en secteur libéral : en Métropole, c'est le cas pour 80,9 % d'entre eux en 2017. Cette profession est quasi exclusivement féminine (96,8 %).

Fin 2017, la densité moyenne en France est de 38 orthophonistes pour 100 000 habitants. Les densités les plus élevées (entre 43 et 57) s'observent dans les régions du sud de la France (Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur) ainsi qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, dans les Hauts-de-France et à La Réunion. Mayotte et la Guyane présentent les densités les plus faibles (respectivement 4 et 13).

### La hausse des soins d'orthoptistes est portée par la dynamique des volumes

Les soins d'**orthoptistes**, qui s'élèvent à 166 millions d'euros en 2017, progressent de 3,8 % en valeur et en volume (*graphique 2*). Le rythme de progression des volumes de ces soins varie d'un peu moins de 4 % à 6 % depuis 2008, sauf en 2009 où les soins d'orthoptistes ont augmenté de 9,0 % portés par les seuls volumes.

La dernière revalorisation du prix des actes des orthoptistes date de novembre 2012<sup>2</sup>.

Fin 2017, environ 4 750 orthoptistes sont recensés en France métropolitaine et 125 dans les DROM. Les effectifs d'orthoptistes progressent de 5,0 % par an en moyenne entre 2008 et 2016, comme en 2017.

La densité moyenne en France est de 7 orthoptistes pour 100 000 habitants : la densité la plus élevée s'observe en Occitanie (11), et les densités les plus faibles en Guyane et à Mayotte (respectivement 3 et moins de 1). Un peu moins des deux tiers des orthoptistes exercent à titre libéral. Comme pour les orthophonistes, il s'agit d'une profession essentiellement féminine (88,7 %).

### Les dépenses de soins de pédicures-podologues progressent rapidement

Les soins de **pédicures-podologues** pris en charge par l'Assurance maladie représentent une dépense de 35 millions d'euros en 2017. En rapide progression, ils ont évolué en moyenne de 18,6 % par an depuis 2008, leur dynamisme étant toutefois légèrement moins marqué ces dernières années (+12,8 % par an en moyenne entre 2014 et 2017). Il s'agit essentiellement d'actes de pédicure pour diabétiques.

Les dépassements liés aux actes des pédicures-podologues ont baissé de façon marquée ces dernières années : ceux-ci représentent 11,9 % des honoraires de base en 2017 selon les données de la base Assurance maladie – offre de soins (AMOS), contre 25,2 % en 2014.

En 2016 (dernière année connue), environ 13 800 pédicures-podologues sont recensés en France métropolitaine et 220 dans les DROM. Entre 2008 et 2016, le nombre de pédicures-podologues a progressé de 2,9 % par an en moyenne.

1. En juillet 2017, un avenant à la convention nationale des orthophonistes libéraux a été signé par la Fédération nationale des orthophonistes et l'Union nationale des caisses d'Assurance maladie (Uncam). Cet accord prévoit les mises en œuvre progressives entre 2018 et 2020 de plusieurs revalorisations de cotations d'actes du bilan orthophonique ainsi que la mise en place de forfaits et majorations visant à valoriser l'activité des orthophonistes et soutenir leur implication dans certaines prises en charge. L'indice des prix ne prend pas en compte les changements de cotation des actes mais uniquement la valorisation des lettres-clés : les changements de cotations se traduiraient par un pur effet de volume.

2. En avril 2017, un accord a été conclu entre le Syndicat national autonome des orthoptistes et l'Uncam, prévoyant une revalorisation en 2018 et 2019 de la cotation de certains actes, ainsi que la mise en place de mesures visant à favoriser l'exercice des orthoptistes dans les zones déficitaires en offre de soins visuels. Comme pour les orthophonistes, l'indice des prix ne prend pas en compte les changements de cotation des actes mais uniquement la valorisation des lettres-clés : les changements de cotations se traduiraient donc par un pur effet de volume.

**Tableau 1** Consommation de soins des autres auxiliaires médicaux

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Consommation totale</b> (en millions €)	<b>856</b>	<b>894</b>	<b>945</b>	<b>993</b>	<b>1 051</b>	<b>1 126</b>	<b>1 179</b>	<b>1 220</b>	<b>1 276</b>	<b>1 322</b>
Orthophonistes	747	773	815	856	906	965	1 007	1 040	1 085	1 121
Orthoptistes	101	111	116	122	128	140	147	153	160	166
Pédicures-podologues	7	11	13	16	18	20	24	28	31	35
Valeur	6,4	4,5	5,6	5,2	5,8	7,1	4,7	3,5	4,6	3,6
Évolution du total (en %)										
Prix	1,2	0,0	0,0	0,0	0,7	3,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Volume	5,2	4,5	5,6	5,2	5,1	3,2	4,7	3,5	4,6	3,6

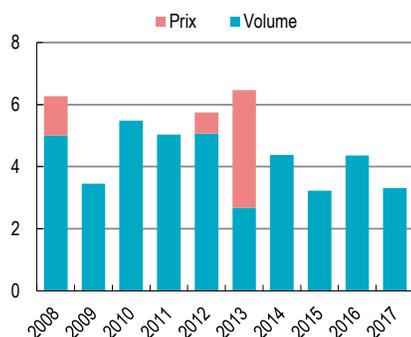
**Note** > L'activité des pédicures-podologues retrace uniquement les actes prescrits par un médecin et pris en charge par la Sécurité sociale. Leurs autres activités, étant apparentées à des soins esthétiques, ne font pas partie du périmètre des comptes de la santé.

Les rémunérations perçues par les orthophonistes au titre de l'option démographie représentent moins de 1 million d'euros en 2017. Elles sont retracées dans le poste « contrats et autres soins » (voir annexe tableaux détaillés).

**Sources** > DREES, comptes de la santé ; Insee pour l'indice des prix à la consommation.

**Graphique 1** Évolution des soins d'orthophonie

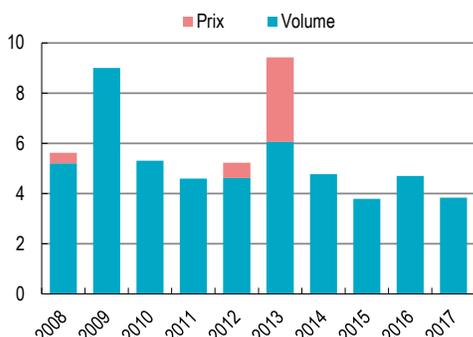
En %



**Sources** > DREES pour les volumes ; Insee pour les prix.

**Graphique 2** Évolution des soins d'orthoptie

En %



**Sources** > DREES pour les volumes ; Insee pour les prix.

**Tableau 2** Effectifs des autres auxiliaires médicaux

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Évolution 2017/2016 (%)	Part des femmes en 2017 (%)
<b>Métropole</b>												
Orthophonistes	18 506	19 247	19 963	20 611	21 283	22 070	22 827	23 726	24 699	24 828	0,5	96,9
Orthoptistes	3 081	3 232	3 396	3 566	3 736	3 922	4 086	4 302	4 529	4 751	4,9	88,9
Pédicures-podologues	11 045	11 299	11 579	11 911	12 247	12 660	13 055	13 446	13 823	n.d.	n.d.	n.d.
<b>dont libéraux</b>												
Orthophonistes	14 744	15 384	16 058	16 632	17 176	17 773	18 391	19 149	20 000	20 084	0,4	96,9
Orthoptistes	2 205	2 304	2 396	2 487	2 593	2 660	2 743	2 793	2 850	2 916	2,3	89,5
Pédicures-podologues	10 832	11 092	11 371	11 695	12 029	12 430	12 817	13 201	13 575	n.d.	n.d.	n.d.
<b>DROM</b>												
Orthophonistes	473	516	560	609	619	674	694	740	768	779	1,4	96,0
Orthoptistes	70	80	84	89	90	94	99	107	114	125	9,6	80,0
Pédicures-podologues	144	154	168	174	183	190	195	206	216	n.d.	n.d.	n.d.
<b>France</b>												
Orthophonistes	18 979	19 763	20 523	21 220	21 902	22 744	23 521	24 466	25 467	25 607	0,5	96,8
Orthoptistes	3 151	3 312	3 480	3 655	3 826	4 016	4 185	4 409	4 643	4 876	5,0	88,7
Pédicures-podologues	11 189	11 453	11 747	12 085	12 430	12 850	13 250	13 652	14 039	n.d.	n.d.	n.d.

**Note** > Les effectifs de l'année  $n$  correspondent aux professionnels de santé recensés aux répertoires Adeli ou RPPS au 1<sup>er</sup> janvier  $n+1$ .

**Sources** > DREES, Adeli 2009-2018.